Image not found or type unknown

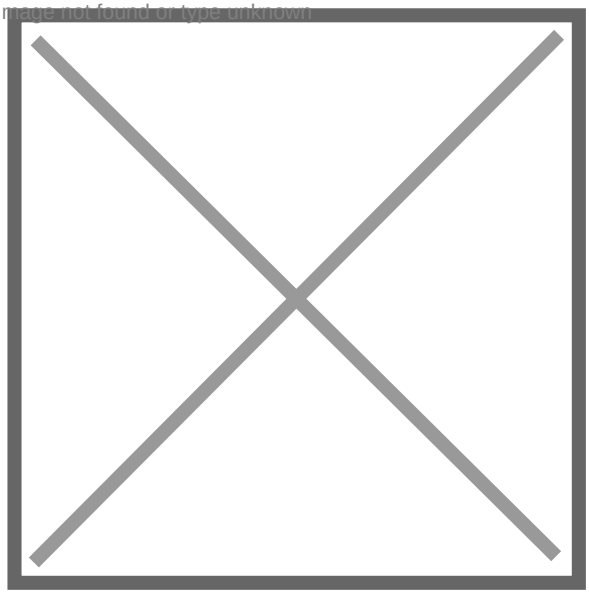

# Créanciers successoraux impayés dps 10 ans et notaire défaillant

Par **monnin**, le **10/05/2009** à **18:37**

Bonjour,
cela fait maintenant 11 ans que mon pere est decede, il etait coiffeur et j ai herite du salon que j ai vendu il y a un peu plus de 10 ans avec un notaire l argent de la vente devait servir a paye les creanciers ce que le notaire devait faire .
hors aujourd hui ce dernier n a pas avance dans le dossier et a mis l argent sur un compte notarier.
je voulais savoir si il peut y avoir prescription aupres des creanciers ou pas ?
car apres en avoir contacter quelques uns ces derniers on classe l affaire sans suite .
merci de bien vouloir m aide sur ce point
amicalement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés